

Communiqué de presse

Les oiseaux migrateurs : les « boucs émissaires » de la grippe aviaire

samedi 18 mars 2006, par [BOUGRAIN DUBOURG Allain](#), [Ligue pour la Protection des Oiseaux \(LPO\)](#) (Date de rédaction antérieure : 21 février 2006).

La LPO souhaite porter à la connaissance de tous la récente information, publiée le 16 février dernier dans la prestigieuse revue scientifique Nature, qui fait état du rôle secondaire des oiseaux migrateurs dans la transmission du virus H5N1.

Dans cet article, Declan Butler rappelle qu'à la suite de la découverte du virus au Nigeria, les oiseaux migrateurs ont été rapidement considérés comme les responsables de cette propagation. Or, comme le rappelle BirdLife International, ceux-ci arrivent en Afrique tropicale dès le mois de septembre. Si les oiseaux sauvages étaient les vecteurs de la maladie dans ce pays d'Afrique touché par la grippe aviaire, il est douteux que celle-ci se soit déclarée plus de 4 mois après l'arrivée des oiseaux sur leurs lieux d'hivernage. Il est par ailleurs curieux qu'il n'y ait pas eu de cas de grippe aviaire tout au long de la voie migratoire automnale des oiseaux entre Sibérie, Europe et Afrique comme on aurait pu s'y attendre. Enfin, il n'y a pas de cas connus d'infection par ce virus dans les pays voisins du Nigeria et qui accueillent de grandes quantités d'oiseaux migrateurs en hiver. En revanche, le Nigeria est un gros importateur de volailles.

Cette étude fait suite à celle de l'équipe du professeur Chen, publiée début février 2006 dans les Proceedings of National Academy of Sciences (Etats-Unis), concernant les résultats sur plus 13000 échantillons d'oiseaux testés dans le sud de la Chine. Cette étude montre que si des oiseaux migrateurs peuvent être porteurs sains du virus H5N1, c'est le trafic et le commerce de la volaille qui reste le vecteur majeur de la propagation du virus.

Ceci est confirmé par le fait que certains pays comme le Japon, la Corée du Sud ou la Birmanie - qui ont établi un embargo sur l'importation de volaille - sont aujourd'hui indemnes du virus.

La LPO rappelle que l'on ne connaît pas la proportion d'oiseaux sauvages infectés par le virus H5N1, mais qu'au vu des résultats actuels, notamment en Europe, celle-ci semble infime. Par ailleurs, ce sont principalement les oiseaux d'eau (oies, cygnes, canards) qui sont touchés.

S'il est certain que certains oiseaux sauvages peuvent être contaminés au contact d'oiseaux domestiques, il serait hasardeux et dangereux de considérer les oiseaux comme « coupables » de la propagation du H5N1, alors qu'ils ne sont que victimes.

La LPO rappelle enfin que les conseils de vigilance qu'elle a largement diffusés doivent permettre d'éviter la psychose contre les oiseaux.

P.-S.

* Allain Bougrain Dubourg est président de la LPO.